

## Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

2021 sera pour nos deux pays l'année des plans de relance pour remettre nos économies sur le chemin de la croissance. Si les conditions sanitaires le permettent, la France ambitionne de retrouver un sentier de croissance pré-crise dès la fin de 2022. 100 Mds EUR ont ainsi été mobilisés pour redresser l'économie et faire la « France de demain ». Inscrit dans la continuité des mesures de soutien aux entreprises et salariés lancées dès le début de la crise de la Covid-19, ce plan vise à transformer l'économie et créer

de nouveaux emplois. Il repose sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Le Maroc a lui aussi initié un important et ambitieux plan de relance de 120 Mds MAD, soit environ 11 % de son PIB, dont une partie importante sera consacrée à la relance de l'investissement public et privé dans le pays à travers notamment la mise en place du Fonds Mohammed VI pour l'investissement. Ces ambitieuses politiques de relance tant au Maroc qu'en France seront sans nul doute source d'opportunités pour nos entreprises qui pourront venir chercher de part et d'autre de la Méditerranée les relais de croissance nécessaires à la reprise et à la consolidation de leur activité. Ce sera le cas pour nos entreprises exportatrices qui pourront bénéficier du renforcement des outils d'accompagnement et de financement prévu par le volet export du plan de relance (chèque VIE, chèque relance export, renforcement de l'assurance prospection...) mais aussi pour celles qui souhaiteront s'implanter ou accroître leur présence au Maroc avec de nouvelles opportunités d'investissement mises en lumière notamment par la banque de projets mise en place par le Ministère de l'industrie. Ce sera aussi le cas pour les entreprises marocaines souhaitant investir et se développer en France et qui pourront être accompagnées, notamment par les équipes de Business France Invest, à cet effet. Nous pouvons donc faire levier de nos plans de relance respectifs pour accroître encore davantage les opportunités d'affaires entre nos deux pays. ▶

## L'économie en mouvement

### Un chiffre en perspective

# 76,4 %

Une hausse inévitable de la dette du Trésor à 76,4 % du PIB, mais qui reste sous contrôle

La pandémie a fait grimper la dette publique mondiale à un niveau historique en 2020, représentant désormais 98 % du PIB mondial selon le FMI (contre 84 % en 2019). Le Maroc n'est pas épargné, sa dette du Trésor s'élevant à 76,4 % du PIB en 2020 (soit + 11,5 pts par rapport à 2019). L'endettement public global, c'est-à-dire prenant en compte la dette extérieure garantie, a pour sa part atteint 94,2 % du PIB en 2020 (+ 13,8 pts par rapport à 2019). Pour autant, comme en témoigne les spread obtenus lors des dernières émissions obligataires internationales en septembre et décembre 2020, le Maroc, malgré la perte de son Investment Grade chez Fitch Rating, suscite toujours la confiance des investisseurs, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, le coût moyen de la dette extérieure est faible (environ 2,7 %), le portefeuille des emprunts extérieurs étant essentiellement concessionnel et détenu par les bailleurs internationaux. D'autre part, elle est principalement contractée à taux fixe et à long-terme. Par ailleurs, le risque de change demeure sous contrôle, la dette extérieure du Trésor étant libellée à hauteur de 60 % en euro et 34 % en dollar, soit quasiment la pondération du panier de devises définissant la valeur de change du dirham. Un signal rassurant pour les investisseurs internationaux, le Maroc a d'ores et déjà commencé à rembourser par anticipation la ligne de précaution et de liquidité (LPL) du FMI appelée au début de la crise sanitaire. En outre, la dette marocaine reste majoritairement domestique et, dans cette logique, un grand emprunt national devrait voir le jour en 2021, dont ni le montant ni les conditions de taux ne sont encore connus, mais qui devrait comporter pour les personnes physiques une exonération fiscale sur les intérêts perçus.

▶ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

## La Chronique économique

### Vers un Maroc plus innovant : les propositions du CESE

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), chargé de missions consultatives auprès du Gouvernement et du Parlement, s'est autosaisi pour travailler sur le thème « pour une politique d'innovation qui libère les énergies au service d'un nouveau modèle industriel ». Les conclusions du rapport sont univoques : il est urgent d'adapter la législation et le cadre institutionnel pour favoriser les startups et PME innovantes. En effet, pour un innovateur, les obstacles sont nombreux – en témoigne le faible nombre de brevets d'origine marocaine délivrés par l'OMPIC (moins de 100 en 2019). Le CESE constate notamment que les financements sont peu aisés à obtenir du fait du nombre réduit de fonds spécifiques aux startups et que les universités gagneraient à pouvoir conclure de manière plus fluide

des partenariats avec le secteur industriel. Le rapport du CESE préconise entre autres d'utiliser la commande publique comme levier de financement pour des biens et services innovants et d'instaurer un crédit impôt-recherche qui inciterait les entreprises à investir davantage. Malgré ces freins, un écosystème marocain des startups se développe peu à peu, soutenu par un nouveau maillage d'accélérateurs et d'incubateurs. Et côté recherche, la société privée Agricultural And Trading Company vient d'acquiescer les droits d'exploitation d'un brevet développé par une équipe de la faculté des sciences Ibn Tofail de Kénitra. La cession d'un brevet universitaire est une première au Maroc ... le début d'une nouvelle dynamique ?

▶ heloise.risac@dgtresor.gouv.fr

## Secteur à l'affiche

### Une douane moderne et digitale

La douane marocaine est l'administration marocaine en pointe en termes de dématérialisation et de digitalisation. De BADR (Base Automatisée des Douanes en Réseau) à ADIL (Assistance au Dédouanement des Marchandises à l'Importation en Ligne), évoluant dans un écosystème propice (Portnet), elle met à disposition deux nouveaux services digitaux mobiles.

Diw@nati, est une plateforme inspirée de la « responsive web design » destinée aux chefs d'entreprise. Elle leur offre individuellement une vue des opérations douanières passées ou en cours, une information personnalisée, sans intermédiaire, favorisant la prise de décision. Il s'agit là d'une traduction novatrice de la relation de confiance avec l'entreprise, inscrite dans la stratégie 2021-2023 de la douane. Bayyan Ly@ s'adresse aux consommateurs et les informe de l'authenticité des marchandises soumises au marquage fiscal douanier (boissons et tabacs manufacturés). Il suffit de scanner, via son Smartphone, le code QR imprimé sur la vignette fiscale.

On s'assure non seulement du « sourcing » mais aussi de l'authenticité du produit. On peut même selon la douane « signaler les discordances relevées au moyen d'une notification automatique à la Douane ».

La douane lutte contre la contrebande et l'informel minant une partie de l'économie du pays. Cette économie de l'ombre échappe aux perceptions de l'impôt ; les produits les plus touchés sont ceux qui supportent des taxes intérieures de consommation (TIC). La douane l'a bien compris.

[yann.tanguy@douane.finances.gouv.fr](mailto:yann.tanguy@douane.finances.gouv.fr)

## Relations France-Maroc

### Visite au Maroc de Karim Amellal, ambassadeur et délégué interministériel à la Méditerranée



**L**a première visite au Maroc, du 26 au 29 janvier dernier, du délégué interministériel à la Méditerranée, l'ambassadeur Karim Amellal, a été l'occasion de nombreux entretiens avec les acteurs importants de notre relation économique. L'ambassadeur s'est entretenu avec des représentants de la CGEM, avec les dirigeants d'une dizaine de start-ups actives dans le domaine du tourisme durable, de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat féminin soutenues par le programme Emerging Mediterranean et sélectionnés à l'occasion du Sommet des deux rives, ainsi que plusieurs gérants de fonds d'investissements à Casablanca et d'acteurs du secteur du numérique. Ces derniers ont relevé l'importance de créer un écosystème digital entre les deux rives et d'offrir davantage d'opportunités économiques aux entreprises de la zone.

M. Amellal a visité l'usine de câblage aéronautique de Safran Electrical & Power Maroc, illustration d'une réussite économique franco-marocaine basée sur une compétitivité partagée, dans un secteur pourtant durement touché par la crise liée à la Covid-19. L'entretien avec le Directeur général de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) a enfin mis l'accent sur les nombreuses initiatives visant à accélérer la transition énergétique, axe central du partenariat économique du futur entre les deux rives de la Méditerranée. Le Maroc dispose en effet d'importantes capacités de production d'énergie verte (solaire, éolien, biomasse, énergies marines) et de partenariats forts en vue de développer le potentiel de technologies d'avenir (production d'hydrogène vert, notamment).

L'ensemble des échanges ont convergé pour estimer que la pandémie renforçait le besoin d'un partenariat plus étroit entre pays méditerranéens, notamment afin d'œuvrer à un rapprochement des chaînes de valeur mondiales dans un contexte de décarbonation et de digitalisation de l'économie.

[mathieu.valdenaire@dgtresor.gouv.fr](mailto:mathieu.valdenaire@dgtresor.gouv.fr)

## Affaires à suivre



►► **Câblage** : le groupe français Nexans renforce sa présence industrielle au Maroc en inaugurant, le 19 janvier 2021, une nouvelle usine qui produira des accessoires de connectivité de câbles à fibre optique pour les applications FTTH (fibre optique à domicile), 4G, 5G, Data center et LAN (réseau informatique local). Cet investissement de 6 M EUR porte à cinq le nombre de sites industriels de Nexans au Maroc

►► **Contrat de financement entre la Banque Européenne d'Investissement et JAÏDA** : la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la société de financement des organismes de microfinance (JAÏDA), annoncent qu'elles ont signé un accord de prêt d'un montant de 10 M EUR (108 M MAD) pour soutenir les activités génératrices de revenus au Maroc. Cet appui vient renforcer la capacité de JAÏDA à financer les institutions de microfinance dans le pays et à soutenir son action sur l'inclusion financière et le développement social

►► **Gazoduc Maroc-Nigéria** : selon un communiqué du Cabinet Royal du 31 janvier 2021, le Roi Mohammed VI et le Président nigérien Muhammadu Buhari, ont marqué leur « détermination commune à poursuivre et concrétiser, dans les meilleurs délais, les projets stratégiques en cours entre les deux pays, notamment le projet de gazoduc Nigéria-Maroc (budget estimé à 25 Mds MAD) et la création d'une usine de production d'engrais au Nigéria ».

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

